



Les nouvelles données sur les vols d'automobiles au Canada indiquent que la crise s'aggrave

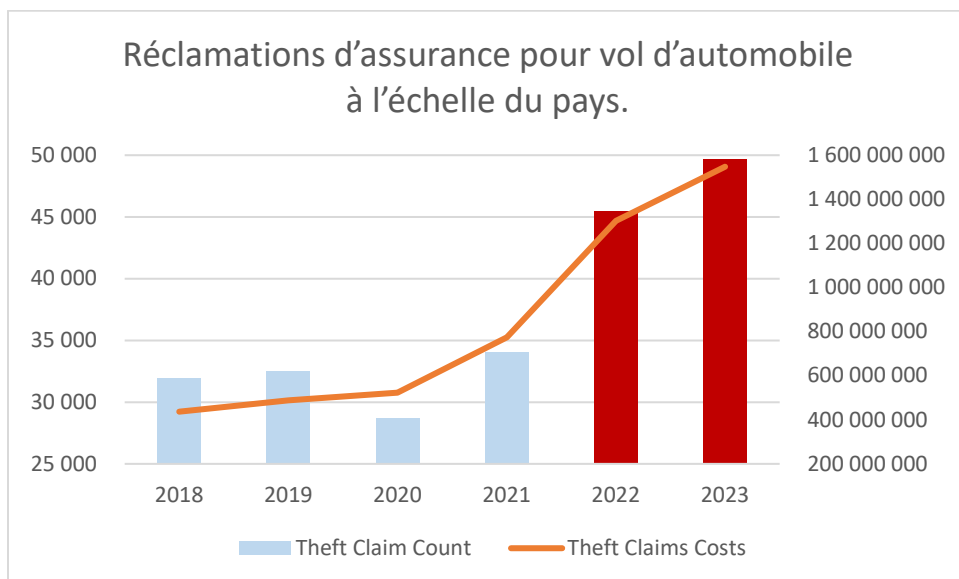
Les réclamations d'assurance pour vol ont atteint 1,5 milliard \$ en 2023

Le 16 mai 2024 (TORONTO) – La crise du vol d'automobiles au Canada ne montre aucun signe de ralentissement, selon de nouvelles données publiées par le Bureau d'assurance du Canada (BAC). En 2023, les réclamations d'assurance pour remplacer des véhicules volés au Canada ont monté en flèche pour atteindre le montant sans précédent de 1,5 milliard de dollars. C'est la deuxième année consécutive où les réclamations pour vol d'automobiles dépassent 1 milliard de dollars. Pour mettre cela en perspective, entre 2018 et 2021, les réclamations pour vol d'automobiles s'élevaient à environ 556 millions de dollars par année.

« Ces chiffres indiquent que le problème du vol d'automobiles persiste et continue d'inquiéter et de traumatiser les Canadiens. Cette crise représente aussi un lourd fardeau pour le personnel des forces d'ordre et des tribunaux chargé de régler ces crimes », a déclaré Liam McGuinty, vice-président, Stratégie, BAC. « Les vols d'automobiles de plus en plus nombreux font continuellement augmenter les primes d'assurance des conducteurs au Canada. Le vol d'automobile n'est donc pas un crime sans victime. »

Entre 2018 et 2023, les réclamations pour vol d'automobile ont augmenté de façon importante au pays :

- À l'échelle du pays, les vols d'automobiles ont augmenté de 254 %.
- En 2023, les règlements pour vol d'automobile se sont chiffrés à plus de 1,5 milliard de dollars, soit une augmentation de près de 20 % par rapport à 2022 (l'année qui détenait le record précédent).
- La moyenne nationale pour les quatre années précédentes, de 2018 à 2021, était de 556 millions de dollars.
- La crise est plus importante en Ontario, où les réclamations pour vols d'automobiles ont augmenté de 524 % entre 2018 et 2023, dépassant 1 milliard de dollars pour la première fois en 2023. Le BAC publiera des données par province sur les coûts du vol d'automobile au cours des prochaines semaines.



L'analyse du BAC se fonde sur les données de l'industrie provenant des systèmes de l'ASAG, du Groupement des assureurs automobiles, de l'ICBC (les données de 2023 pour l'ICBC sont une estimation fondée sur l'augmentation annuelle moyenne des crimes visant les automobiles de 2020 à 2022 (+5,0 %), en imputant cette hausse moyenne aux chiffres de 2022 pour obtenir l'estimation). Comprend les réclamations pour vol d'automobiles de l'Ontario, de l'Alberta, des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique. Les données pour la Saskatchewan et le Manitoba ne sont pas disponibles et sont exclues de cette analyse.

Réclamations d'assurance pour vol d'automobile à l'échelle du pays

	Nombre de sinistres	Coût des sinistres
2018	31 915	436 753 485 \$
2019	32 504	488 559 146 \$
2020	28 714	522 735 587 \$
2021	34 038	774 332 043 \$
2022	45 434	1 301 936 882 \$
2023	49 679	1 547 802 536 \$
Augmentation de 2018 à 2023	56 %	254 %
Augmentation de 2022 à 2023	10 %	19 %

L'analyse du BAC se fonde sur les données de l'industrie provenant des systèmes de l'ASAG, du Groupement des assureurs automobiles, de l'ICBC (les données de 2023 pour l'ICBC sont une estimation fondée sur l'augmentation annuelle moyenne des crimes visant les automobiles de 2020 à 2022 (+5,0 %), en imputant cette hausse moyenne aux chiffres de 2022 pour obtenir l'estimation). Comprend les réclamations pour vol d'automobiles de l'Ontario, de l'Alberta, des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique. Les données pour la Saskatchewan et le Manitoba ne sont pas disponibles et sont exclues de cette analyse.

Les véhicules neufs, haut de gamme et de luxe sont souvent des cibles lucratives, cela dû en partie à leur désirabilité dans les marchés clandestins internationaux. Dans bien des cas, les véhicules volés sont exportés vers des marchés internationaux par des organisations criminelles nationales et internationales. Le produit des ventes sert souvent à financer le trafic de drogues et d'armes et le terrorisme international.





Malgré les investissements importants du fédéral et des provinces afin d'atténuer la crise, ces nouvelles données suggèrent qu'il faut prendre davantage de mesures pour rendre les véhicules plus difficiles à voler, à transporter et à exporter. À cette fin, le BAC demande que des mesures soient prises immédiatement pour empêcher que les véhicules volés soient expédiés à l'étranger et empêcher d'abord et avant tout qu'ils soient volés.

« Les assureurs ont pris des mesures proactives pour aider les consommateurs à lutter contre le vol d'automobiles, mais ils ne peuvent pas y arriver seuls. Nous devons adopter une approche pansociétale », a ajouté M. McGuinty. « Le BAC salue les efforts déployés par les gouvernements à ce jour pour lutter contre le vol d'automobiles, mais il faut faire davantage, notamment à l'échelle nationale. Il faut moderniser les normes désuètes de sécurité des véhicules au Canada, dont la dernière mise à jour remonte à 2007, et empêcher que les véhicules volés se retrouvent dans les ports du pays. Le BAC et ses membres suivent avec intérêt les prochaines étapes importantes prévues dans le plan d'action du gouvernement fédéral pour lutter contre le vol d'automobiles. Notre industrie demeure engagée à travailler en collaboration avec tous les ordres de gouvernement et les parties intéressées pour régler le problème de la crise nationale du vol d'automobiles. »

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Créé en 1964, le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent la vaste majorité du marché hautement concurrentiel de l'assurance de dommages au Canada.

À titre de défenseur des assureurs de dommages privés au Canada, le BAC collabore avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les intervenants pour soutenir un environnement concurrentiel afin que l'industrie de l'assurance de dommages continue de protéger les Canadiens des risques auxquels ils sont exposés aujourd'hui et seront exposés à l'avenir.

Le BAC est d'avis que les Canadiens valorisent et méritent une industrie de l'assurance de dommages privée sensible et résiliente qui offre des solutions d'assurance tant aux particuliers et qu'aux entreprises.

Pour les communiqués de presse, les articles de la publication « Au point », ou pour obtenir une entrevue avec un représentant du BAC, parcourez le site ibc.ca. Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [X](#) et [Instagram](#) et aimez-nous sur [Facebook](#). Si vous avez des questions au sujet de l'assurance habitation, automobile ou entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information aux consommateurs du BAC, au 1 844 227--5422. Nous sommes là pour vous aider.

-30-

Contact pour les médias :

Brett Weltman

Directeur, Relations avec les médias, BAC

BWeltman@ibc.ca

